

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 DU
20/06/2023 RELATIF AUX
TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION
D'UN FORAGE A ENERGIE
ELECTRIQUE A LA DIRECTION
GENERALE DE LA MEADEN LANCE
EN PROCEDURE D'URGENCE**

TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE ELECTRIQUE A
LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCE

EN PROCEDURE D'URGENCE

2.Consistance des prestations

Les travaux porteront sur les corps d'état suivant :

- Installation de chantier y/c amené du matériel ;
- Etudes et piquetage ;
- Foration ;
- Equipements ;

COMMUNE DE YABASSI: AVIS

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux DE CONSTRUCTION DES FORAGES dans la commune de Yabassi.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau,
- Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant
- Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d'un artisan réparateur.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-deux millions cinq cent mille (42 500 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de QUATRE (04) mois pour à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement

Lot unique :

Localisation des Forages : – Banya-Ngonfi – ENIEG-Ndogbele – Yabassi Centre (Titina) – Banya UEBC Manyongo – Bonepoupa (NBC)

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire'.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Yabassi.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante (60 000) francs CFA à la

Recette Municipale de Yabassi.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de Yabassi sous pli fermé au plus tard le 09 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EN
PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER
2021**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE
YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.**

**. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de 850 000 (huit cent cinquante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yabassi, dans la salle de réunion de la Mairie de Yabassi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la
- localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- Organisation-planning-méthodologie (06 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 17/24 des rubriques entraîne

l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Yabassi et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE KOBDOMBO : AVIS

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°002/AONO/C-
KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18
JANVIER 2021, POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE
DANS LES LOCALITES DE MPWANZE
(CHEFFERIE 2IEME DEGRE),
NKOA-MBANG (CHEFFERIE),
LOUMBOU (SOUS-CHEF), EFOUFOUP
(CHEFFERIE) ET AWO'O
(CARREFOUR) EN UN LOT DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO,
DEPARTEMENT DU NYONG ET
MFOUMOU, REGION DU CENTRE. EN
UN LOT (EN PROCEDURE
D'URGENCE)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de cinq (05) forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Mpwanze (chefferie 2ième degré), Nkoa-Mbang (chefferie), Loumbou (sous-chef), Efoufoup (chefferie) et Awo'o (carrefour) en un lot.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

1. Mobilisation ;
2. Foration ;
3. Equipement-développement-pompage ;
4. Formation.

3. Délai de livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à Quatre (04) mois à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL Exercice 2021.

| N° LOT | DESIGNATION DES TRAVAUX | MONTANT (FCFA) | REF BUDGETAIRES |
|-------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------|
|-------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------|

**A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MPWANZE (CHEFFERIE
2IEME DEGRE), NKOA-MBANG (CHEFFERIE), LOUMBOU (SOUS-CHEF),
EFOUFOUP (CHEFFERIE) ET AWO'O (CARREFOUR) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
REGION DU CENTRE.**

EN UN LOT

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Recevabilité des offres

7.1. Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 11 h précises.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de 850 000 (Huit Cent Cinquante Mille) francs CFA valable pendant 60 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 18 FEVRIER 2021 à partir de 12 heures précises à la Commune de Kobdombo par la Commission interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

9. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non).

X- CRITERES D'ELIMINATION ET DE QUALIFICATION

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non).

Critères éliminatoires

– Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes.

– Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non satisfaction, au moins de 70% des critères essentiels ;
- c) Absence d'attestation de visite de site signée sur l'honneur avec rapport accompagnés de photos.

– Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

10.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de 16 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur le chantier sur 04 critères ;
- c) La méthodologie d'exécution et le planning sur 01 critère ;
- d) La capacité financière sur 01 critère ;
- e) Les références de l'entreprise sur 04 critères.

10. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

11. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Kobdombo.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

[Télécharger le DAO](#)

COMUNE DE DEUK: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 002/AC/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 18/01/2021

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à l'école publique bilingue de Deuk, dans la Commune de DEUK, Département de la Mbam et Inoubou, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de DEUK, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Délai de livraison

cent vingt (120) jours

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des Infrastructures collectives de service public.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

5. Financement

PNDP (IDA III) et Commune de DEUK

6. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie de DEUK (service technique) en version hard contre décharge dans le registre des offres ou au PNDP CENTRE (version numérique) à partir du 18/01/2021, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30mn, dès publication du présent Avis

7. Remise des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire, (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de DEUK au service technique, contre décharge dans le registre des offres. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/AC/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 18/01/2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE
POMPE A MOTRICITE HUMAINEA L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK,
DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DE LA MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

| | |
|---|--|
| Date et heure limite de réception des offres | Le 15/02/2021 à 12heures |
| Lieu de dépôt | Commune de DEUK (Service technique) |

8. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

| | |
|---|--|
| Date et heure d'ouverture des plis | 15/02/2021 à 13heures |
| Lieu d'ouverture des plis | Salle de Réunion de la Commune de DEUK |

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

- a) prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte)
- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises ;

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

b) prestataire de la liste restreinte

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

10. Renseignements complémentaires

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au Numéro vert 1517

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE MÉRI: AVIS DE
CONSULTATION DE DEMANDE DE
COTATIONS**

N° 005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020

du 02 Novembre 2020 RELATIF AUX REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD. FINANCEMENT : PNDP (IDA III)

1. Objet

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de MERI a obtenu un financement et envisage l'exécution des travaux de REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEU AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI

Nous vous prions de considérer la présente comme notre Invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdites prestations.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Coût prévisionnel

N/D

4. Délai de livraison

Quatre vingt dix (90) jours

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TRAVAUX HYDRAULIQUES. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

7. Financement

PNDP (IDA III)

8. Consultation du dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MERI (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdites prestations.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de MER à partir du 02/11/2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

10. Remise des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MERI Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de MERI sis à MERI

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020 DU 02 Novembre 2020 RELATIF A LA
REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE
ET A KILWO-VALTA ET
L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET
NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME NORD.**

“À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement” ».

11. Cautionnement provisoire

N/D

12. Recevabilité des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: Le 26/11/2020 à 10 heures

13. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de MERI en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis: Le 26/11/2020 à 11 heures

Lieu d'ouverture des plis: Commune de Méri

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée de validité des offres

N/D

17. Renseignements complémentaires

Corruption et manœuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérobera une obligation ;

iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes

ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.

v) se livre à des « manoeuvres obscurcissives ».

MAROUA le 02 Novembre 2020

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°12/AONO/CA-MRA
III/CIPM/BEC/2020 DU
22/04/2020 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN FORAGE A FADARE WALA
NAGUE ET A BALAZA LAWAN DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT**

DE MAROUA 3 DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME- NORD

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la Commune de Maroua III, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des Travaux de Construction d'un forage a FADARE WALA NAGUE et à BALAZA LAWAN dans la Commune D'Arrondissement De Maroua 3ème, Du Département du Diamare, Région De L'Extrême-Nord

2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Mobilisation générale ;
- Travaux de forage ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- superstructure ;
- aspects socio-environnementaux ;
- labellisation.

3. Coût prévisionnel

SEIZE millions (16 000 000) Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la

date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des forages et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020, pour un coût estimatif TTC de SEIZE millions (16 000 000) Francs CFA.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua 3ème

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua III, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de trente mille (30 000) francs CFA à la Commune d'arrondissement de Maroua III.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07)

exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, situé face à la préfecture de Maroua, auprès du point focal de la commune de Maroua Illème. Au plus tard le 12/05/2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°12/AONO/CA-MRA III/CIPM/BEC/2020 DU 22/04/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A
FADARE WALA NAGUE ET A
BALAZA LAWAN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ème
DU DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : FOND PROPRE DE LA COMMUNE EXERCICE 2020

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de trois cent vingt milles (320 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité

administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 12/05/2020 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Commune de Maroua III, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Documents falsifiées ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défailiantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-neuf (49).

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conforme ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise

sur 11 critères.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Documents falsifiées ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défailantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-neuf (49).

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conforme ;

- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

15. Attribution

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua Illème, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, dès publication du présent avis.

MAROUA le 22 Avril 2020

Le MAIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020,
DU 21/04/2020 POUR LA
CONSTRUCTION DE 06 (SIX)
FORAGES POSITIFS EQUIPES
D'UNE POMPE A MOTRICITE
HUMAINE DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE
MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE
MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM
ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL
et MINEE – EXERCICE : 2020**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, le Maire de la Commune de MAKENENE, Autorité

Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) et du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), un Appel d'Offre National Ouvert pour la construction de six (06) Forages positifs équipés de pompe à Motricité Humaine, répartis en trois lots (01, 02 et 03) dans certaines localités de la Commune de MAKENENE, Arrondissement de MAKENENE, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre, exercice 2020.

| Lot N° | Désignation du Projet | Localité | N° autorisation de dépense | Coût Projet TTC |
|--------|--|--|----------------------------|--------------------|
| 01 | Construction d'un forage positif équipé de PMH à MAKENENE Est 1 | MAKENENE Est 1 | IV04783 | 8 500 000 |
| | Construction d'un forage positif équipé de PMH à MAKENENE Est 2 | MAKENENE Est 2 | IV04784 | 8 500 000 |
| 02 | Construction d'un forage positif équipé PMH à TOWN WATER | TOWN WATER | IV04786 | 8 500 000 |
| | Construction d'un forage positif équipé de PMH à NGOKOP | NGOKOP | IV04785 | 8 500 000 |
| 03 | Construction de deux (02) forages positifs équipés de PMH à MOCK-Centre et au Marché Central de MAKENENE | MOCK-Centre et au Marché Central de MAKENENE | IV02398 | 17 000 000 |

TABLEAU 1 : COMPOSITION DES LOTS

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

Installation du chantier ;

Études géophysiques et implantation ;

Foration ;

Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;

Réalisation de la superstructure. L'aire de puisage doit avoir une pente d'au moins 7%

Développement, et essai de pompage par palier;

Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;

Fourniture et pose d'une pompe manuelle homologuée par le

MINEE. Il est à noter que la pompe choisie doit être capable d'aspirer de l'eau à une profondeur de quarante (50m) mètres. Les tringles doivent être en inox. Et le choix de la pompe se fait uniquement après des essais de pompage positifs.

Réalisation du puits perdu ;

Formation de 02 agents de maintenance.

Animation et formation d'un comité de gestion

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont répartis en trois (03), lots voir tableau1). Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations.

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par les BIP MINDDEVEL et MINEE pour le compte de l'exercice 2020. Voir tableau ci-dessus pour numéros des autorisations des dépenses.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service de de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N°102 sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de

la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE, porte N°102, sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAKENENE d'une somme de trente-quatre mille (34 000) F CFA non remboursable. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remise des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N° 102 au plus tard le 22 MAI 2020 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 Du 21/04/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS
EQUIPES
DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE,
DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. Lot N°'''
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA par lot établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances (voir PIECE N° 12) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de

trois (3) mois.

11. Ouverture des plis

Elle sera effectuée le 22 MAI 2020 à 13h00 précises dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de MAKENENE. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

1 Critères Eliminatoires:

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes,
- b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, de 80% des critères essentiels ;
- f) Absence de caution pour soumission
- g) Non inscription du Conducteur des Travaux à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural (ONIGR).
- h) Offre financière incomplète ;
- i) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- j) Absence du sous-détail de prix.

– Principaux critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base du système binaire avec un minimum, acceptable, de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères sont :

- a)- Capacité financières de l'entreprise ;
- b)- Organisation, méthodologie proposée, planning et délai d'exécution des prestations ;
- c)- Moyens humains et matériels à mettre en place pour

l'exécution des prestations ;

d)- Expérience du soumissionnaire dans le Bâtiment et Travaux Publics(BTP) et dans les prestations d'hydrauliques en milieu rural.

N.B: Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de MAKENENE, (Point focale : 677 94 83 32).

YAOUNDE le 21 Avril 2020

Le MAIRE

NJATOU NGADEP Nazaire Brolin

[Télécharger le DAO](#)

APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°

006/AONO/F.32/C.NJIMOM/CIPM-AI/2020 DU 03 Avril 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH A MAGHAIT TAMTOUO ET MANKI MEDAM, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (En Procédure d'Urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à Maghait Tamtouo et Manki Medam, Commune de Njimom, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à Maghait Tamtouo et Manki Medam, Commune de Njimom.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les études géophysiques
- la réalisation d'un forage
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- la construction des VRD
- construction d'une clôture autour du forage

- la formation du comité de gestion du point d'eau
- la formation d'artisans réparateurs

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus en crédit de paiement 2020 (CP).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le représentant du Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

5. Allotissement

Les travaux sont en **un lot comme ci-dessous.**

| N° LOT | Commune | MAITRE D'OUVRAGE | N° | Désignation du projet et localité de réalisation | FINANCEMENT | MONTANT | Montant caution | Delai |
|--------|---------|----------------------|----|--|-------------|------------|-------------------|------------|
| LOT 01 | Njimom | Maire Commune Njimom | 01 | Construction de deux (02) forages équipés de PMH à Maghait Tamtouo et Manki Medam, Commune de Njimom | BIP2020 | 17 000 000 | 340 000 | Trois mois |
| | | Total | | | | | 17 000 000 | |

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises du droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP2020

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Njimom, service passation des marchés dès publications de la présente demande d'appel d'offre.

9. Acquisition du dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Njimom sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de la commune de Njimom d'une somme non remboursable de Trente-quatre mille (34 000) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Commune de Njimom au plus tard le 27 Avril 2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AONO/F.32/C. NJIMOM/CIPM-AI/2020 DU 03 Avril 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES
DE PMH A MAGHAIT TAMTOUO ET MANKI MEDAM, COMMUNE DE NJIMOM,
DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Financement : BIP2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission adressé au Maire de la Commune de Njimom établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de

premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 Avril 2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Commune de Njimom. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix .

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Principaux critères éliminatoires

- Absence caution de soumission
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet 48 heures après le dépouillement des offres ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;

- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- L'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Njimom.

NJIMOM le 03 Avril 2020

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

[Télécharger le DAO](#)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

**NATIONAL OUVERT N'
005/AONO/RE/C :-
BR1/SG/CIPM/2020 DU 09 04
2020 EN PROCEDURE D'URGENCE.
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DES FORAGES
PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE A
MEYOPO DANS LA COMMUNE DE
BATOURI, DEPARTEMENT DE LA
KADEY, REGION DE L'EST.**

1. Objet

Objet de PAnnei d'Offres :

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de Batouri, Maître d'ouvrage lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour les travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire à MEYOPO dans la Commune de BATOURI. Département de la Kadey, Région de l'EST.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Etude et installation de chantier ;

> Poration ;

> Equipement de forage ;

> Développement et essais de pompage ;

> Analyse et traitement de l'eau ;

- > Réalisation de la tête de forage ;
- > Construction de la salle de commande ;
- > Peinture :
- > Pose de la pompe immergée ;
- > Pose des conduites ;
- > Installation des champs photo voltaïque.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de :
Vingt millions francs (20 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public;
MINEPIA. exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BATOURL,
Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84. dès publication du présent avis

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de BATOURI, Tél : 696 641 339 / 696 641 339 / 655 02 84 84, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de BATOURI), d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA. représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de BATOURI, Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84 au plus tard le 0 MAI 7P?D à 11 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention ;

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de Quatre cent mille vingt (400 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de placée auprès de la Commune de BATOURI, dans la salle de réunion de réunion de l'hôtel de ville de Batouri, le 05 Mai 2020 à 12 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

12.1.1. Critères éliminatoire

12.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48 heures) après

l'ouverture des offres.

12.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

12.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

12.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) La non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés

Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de

BATOURI Tél : 696 641 339 / 655 02 84 84.

BATOURI le 09 Avril 2020

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-
BIBEMI/CIPM/SG/2020 DU
01/04/2020 RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE**

DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'EP DE CARREFOUR MORA (LOT 01 ET EP DE DJOURA (LOT 02) DE BIBEMI DANS LA COMMUNE DE BIBEMI

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bibémi ci-après dénommé «l'Autorité Contractante», lance un Appel d'Offres National Ouvert pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'EP DE CARREFOUR MORA (LOT 01) ET EP DE DJOURA (LOT 02) DE BIBEMI DANS, LA COMMUNE DE BIBEMI.

2. Consistance des prestation

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Etudes et Installation du chantier ;
- Travaux de forassions ;
- Construction du forage
- Equipement et Développement ;
- Essai de pompage, Structure et Pompe ;
- Aménagement de surface
- Analyse de l'Eau;
- Traitement et Formation d'un comité de Gestion ;
- Rapport Technique

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de ropération à l'issue des études préalables est de Huit millions (8 000 000) Francs CFA par lot.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution de tous les travaux est de trois (03) mois par lot.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux (02) lots (lot1) construction d'un forage à l'EP carrefour Mora, (lot2) à l'EP de Djoura

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises des Travaux Hydrauliques installées au Cameroun, sélectionnées et autorisées pour mener les travaux de forages d'eau potable sur l'étendue du territoire national pour le compte de l'exercice 2020.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Budgets BIP MINEE, Exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Bibémi dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel..

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille francs (30 000) francs CFA

10. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard 01/04/2020 à 10 heures,

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C-BIBEMI/CIPM/SG/2020 DU 01/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'EP DE CARREFOUR MORA (LOT 01) ET EP DE DJOURA (LOT 02) DE BIBEMI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIBEMI. LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre rechargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de 160 000 Francs CFA par lot valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre rechargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de 160 000 Francs CFA par lot valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en

originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement

dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'OFFRE.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives et des Offres Techniques et Financières aura lieu le 24/01/2020 à 11 heures dans le bureau de la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de la commune de Bibémi. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de l'original de caution de soumission à l'ouverture des plis

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois (03) dernières années.
- Absence de la lettre de soumission
- Omission d'un corps d'état.

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DA0 et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (3 000 000 FCFA) pour chaque lot sur 7 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 35 oui sur 50 possible soit (70%) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle. Un même soumissionnaire peut être attributaire de deux (02) lot.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bibémi.

BIBEMI le 01 Avril 2020

Le MAIRE

ELH YEDI Armand